



Luçon, le 16 juillet 2020  
En la fête de Notre-Dame du mont Carmel

## Consignes adressées à tous les fidèles concernant les mesures de protection sanitaire lors des célébrations dans les églises de Vendée

*Chers frères et sœurs,*

Le gouvernement a récemment précisé les mesures de protections sanitaires concernant les célébrations dans un lieu de culte :

- 1. La distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes** reste en vigueur, mais **les personnes appartenant à un même foyer ou venant ensemble dans la limite de 10 personnes** ne sont pas tenues de respecter une distanciation physique d'un mètre entre elles.
- 2. Le port du masque est de rigueur** pour toute personne de 11 ans ou plus, mais il peut être momentanément retiré pour l'accomplissement des rites qui le nécessitent.

**N. B. 1 :** l'obligation de porter un masque a été renforcée. Toute personne de plus de 10 ans qui ne portera pas de masque ne pourra entrer dans l'église.

**N. B. 2 :** Le préfet peut être amené à fermer les établissements de culte qui ne respectent pas les dispositions sanitaires en vigueur. Chacun a donc une responsabilité personnelle pour éviter que votre église ne soit fermée pour non-respect des mesures sanitaires.

### La question de la communion

La façon de communier traditionnelle est de recevoir l'hostie sur la langue. Depuis des dizaines d'années, l'Église autorise aussi de la recevoir dans la main. En temps normal, les deux façons de communier sont légitimes et le ministre de la communion doit respecter le choix de chaque fidèle.

Cependant, donner la communion dans la bouche multiplie les risques de contamination du Covid-19. C'est pourquoi la possibilité de communier directement sur la langue est suspendue tant que l'épidémie restera menaçante.

Je vous prie de croire que cette décision est motivée uniquement par le souci du bien commun qui doit primer dans les circonstances graves que nous vivons : c'est une question de charité fraternelle de ne pas contribuer à répandre l'épidémie.

Comprenez donc l'obligation pour les ministres de la communion de ne pas donner l'hostie directement dans la bouche tant que dure l'épidémie. Le respect du corps sacré du Christ peut se traduire en faisant une genuflexion, en communiant à genoux, en couvrant ses mains d'un tissu...

*Prions avec foi, chers frères et sœurs, pour que le Seigneur nous délivre définitivement de l'épidémie et des mesures de protection sanitaire nécessaires aujourd'hui : masques, distanciation et limitation dans la manière de communier...*

*En attendant, que la joie de l'Évangile nous soutienne et nous aide à vivre cette épreuve dans la charité fraternelle.*

✠ François JACOLIN  
Évêque de Luçon